

rôle en ne prenant pas le public dans leurs confidences.

Pour moi, sans croire à tout ce qu'on dit, je me contente de souhaiter que les désirs dont les rumeurs en question se font évidemment les interprètes se réalisent.

Pour notre jeune pays, pour son avancement intellectuel et matériel, pour la formation et la direction d'une saine opinion dans le public, pour la formation surtout d'une école d'écrivains de valeur, nous avons besoin d'avoir à la tête de nos journaux plus d'hommes éminents et surtout plus d'hommes qui aient des titres reconnus à la confiance du public.

Une des fautes contre lesquelles les administrations doivent le plus se garder, c'est de s'endormir dans la routine traditionnelle des ministères. Avec le temps, les conditions changent du tout au tout, et la réorganisation des diverses branches du service doit se faire de manière à bien distribuer la besogne administrative entre les ministres.

Deux réformes s'imposent à Québec en ce moment : il devrait y avoir un ministre de l'instruction publique, d'abord, et, en second lieu, la colonisation devrait être séparée de l'agriculture pour être mise sous le contrôle du ministre des travaux publics.

Le secrétaire provincial, qui n'est que le comptable et le pourvoyeur du ministère de l'instruction publique, devrait en être le ministre. Il y a là une œuvre immense à accomplir, et digne de l'attention active et constante d'un des membres du gouvernement.

Quant à la colonisation, qui consiste en travaux publics, elle constitue un surcroît d'ouvrage pour le ministre de l'agriculture, qui n'a pas trop de tout son temps pour mener à bonne fin l'œuvre immense qu'il a entreprise.

Le ministre des travaux publics a un département qui lui laisse de nombreux loisirs. Il vaudrait mieux lui confier la colonisation, qui était jadis sous son contrôle et qui n'en a été enlevée que parce que les chemins de fer demandaient, à l'époque, un travail ardu et exclusif. Maintenant que les choses sont absolument changées, il me semble que c'est le temps de reconstituer le ministère des travaux publics. Et puis, — considération personnelle, mais d'une haute importance — l'honorable M. Nantel est tout indiqué pour diriger les travaux de colonisation. Formé par le curé Labelle, ayant vécu parmi les colons du Nord et étudié les questions de colonisation sur place, parfaitement au fait des besoins des cantons qu'il s'agit de coloniser, il pourra rendre, dans cette branche de l'administration, les services que l'honorable M. Beaubien rend à l'agriculture.

Pour montrer avec quelle intransigeance les maisons d'éducation traitent les journalistes qui se permettent de discuter l'enseignement, il suffit de rappeler que Louis Veillot lui-même a été persécuté pour avoir prêché des réformes de l'enseignement tel que donné par les institutions catholiques. Je ne veux pas discuter ici s'il avait tort ou raison ; mais ses opinions, bonnes ou mauvaises, étaient sur un sujet libre. Son journal fut pourtant interdit, censuré et menacé d'interdiction en maints endroits.

Voici comment il répondait à l'évêque de Chartres :

" Personne ne songe à nous accuser d'errer contre la foi. Quelques-unes de nos opinions, il est vrai, ne sont pas unanimement partagées... Cependant elles sont incontestablement légitimes et nous ne pensons pas que ce soit le moment de les abandonner. Nous savons

qu'elles ne nous inspirent aucune pensée contre le joug salutaire de la discipline, aucun dessein de manquer au moindre de nos devoirs envers les autorités établies par Dieu. *Les rigueurs les plus répétées et qui nous sembleraient le moins nécessaires* ne nous tenteront pas de rompre une chaîne que nous portons avec amour."

Et, plus tard, il disait : " Son Éminence nous annonce une sentence d'interdiction dans son diocèse si nous ne renonçons pas à soutenir la réforme des auteurs classiques... Ce qui nous serait plus douloureux que le coup même dont Son Éminence nous menace, c'est d'abandonner une cause juste, lorsqu'elle est attaquée aussi injustement."

Comment les catholiques se vengent :

Samedi, le 19 mars dernier, se terminait, à Paris, une retraite chez les pères dominicains du faubourg Saint-Honoré; la foule était grande. Le R. P. LeVigoureux, en montant en chaire, commença ainsi :

" Le 5 novembre 1880, date de douloureuse mémoire, nos couvents furent envahis, nos chapelles interdites et mises sous les scellés, les portes de nos cellules furent brisées à coups de hache et les religieux jetés dans la rue !..."

" Mes frères, l'homme qui a commandé et préparé ces forfaits a paru, hier, devant Dieu, emporté subitement..."

" Je vous ai parlé, au cours de cette retraite, de la charité fraternelle, du pardon des injures; c'est le moment de mettre en pratique ces vertus si chrétiennes..."

" Mes frères, nous allons dire un *De profundis* ensemble pour que Dieu fasse miséricorde à cette âme."

Et la foule, qui emplissait la chapelle, se mit à genoux, répondant à haute voix au religieux qui priait pour le persécuteur des catholiques.

On m'écrivit pour protester contre le manque de soin apporté par la compagnie des chars urbains dans la régularité du service. Deux dames, ayant à se rendre, ces jours derniers, de la rue Peel à la rue Saint-Denis, ont vu passer douze chars allant vers l'ouest avant d'en voir passer un dans la direction opposée. Pour revenir, une couple d'heures plus tard, le même fait se reproduisit. Huit chars allant vers l'est passèrent devant elles avant qu'un seul arrivât en direction contraire.

Il y a là une défectuosité facile à corriger si la compagnie veut y mettre un peu de bon vouloir.

Ne devrait-il pas y avoir un inspecteur chargé de surveiller l'exécution des obligations des compagnies auxquelles des monopoles considérables sont accordés ?

SILHOUETTES PARLEMENTAIRES.

De nombreuses lettres, d'amis et d'adversaires, les unes nous blâmant, la plupart nous approuvant et nous encourageant, sont parvenues à *l'Opinion Publique*, au sujet des portraits publiés sous le titre qui précède.

Les noms de nos collaborateurs sont tenus secrets, car le journal prend la responsabilité de tout ce qui paraît dans ses colonnes et qui n'est pas signé d'un nom responsable.

Quelques-uns de nos sujets de *Silhouettes* se sont offensés des choses dites à leur sujet. Pourtant, en dehors du portrait de M. Choquette, aucun ne comportait une forme ou un sens blessant ou offensant. Nous évitons toute chose de nature à produire une fausse impression ou à faire voir les gens autrement qu'ils ne sont.

Le député fédéral pour Montmagny a été exécuté, mais c'est pour avoir insulté sans provocation. D'ailleurs, il y a peu de ménagements à garder avec un hom-